

# sur le vif

L'actualité trimestrielle du Groupe PEACE

Octobre 2015

numéro  
**56**



**Edito**

Vous le savez, le SYNAFAVIA, dont je suis Président, a participé de manière active et décisive à l'élaboration du **Label Social**. 2 fédérations patronales, le SNIV-SNCP et COOP & BETAÏL, avaient rejoint le SYNAFAVIA afin de nous aider dans la démarche de moralisation de la profession.

Malheureusement l'esprit dans lequel avait été conçu ce Label Social a été **détourné** par une des deux fédérations venues nous rejoindre. Le SYNAFAVIA ne pouvant accepter ce détournement, s'est retiré du Label. De ce fait, TRADEVIA a abandonné sa labellisation.

Bien sûr, il n'était pas question de renoncer à ce combat, et début 2015 le **Référentiel SYNA/03-2015/V01** a été mis en place par le SYNAFAVIA.

Il comporte **236 points de contrôle** balayant l'intégralité du Code du Travail et de la Convention Collective de l'Industrie et du Commerce en Gros des Viandes. Des obligations supplémentaires ont été mises en place dans un esprit de **responsabilité sociale et sociétale**.

La commission de référencement étant composée de professionnels ayant une parfaite connaissance du terrain et des pratiques apporte un gage supplémentaire au Référentiel que n'a pas la commission de labellisation qui ne comporte qu'un seul membre n'ayant pas de connaissance terrain. A ce jour, 4 sociétés dont TRADEVIA ont passé le Référentiel SYNA/03-2015/V01 avec succès.

Lionel LAURENT  
Dirigeant Groupe

**Comité de rédaction :**

Julie GONZALEZ - Cyril GRAFF  
Alexandra LALOMIA  
Alexandre NICOLAS - Marc PETRY  
Jean-Nicolas SCHMIT  
Christelle THOMAS  
Julianne WUNDERLICH

**Conception graphique :**  
Julie GONZALEZ

**Impression :**

Prim Service - Metz (57)  
SLV est imprimé en 500 exemplaires

**Dans ce numéro...**

Actu filière **EPI: bouchons d'oreilles**  
**Métier Groupe**  
Santé & Sécurité **Actu sociétés**  
Parc auto **Cad'hoc** **Site de Production**  
**Actions sociales Réunion CHSCT**  
**Congés spéciaux Heureux événements**  
Espace détente **High-Tech**  
**Mots croisés**

Merci à tous ceux qui ont contribué à ce numéro.

## Du côté du SYNAFAVIA

Le SYNAFAVIA (SYndicat NAtional du travail à FAçon des VIAndes) créé en 1993 représente les sociétés prestataires de services en transformation des viandes.

Le SYNAFAVIA a été l'**initiateur de la création du Label Social**. Malheureusement, fin 2014 le SYNAFAVIA s'est trouvé dans l'obligation de quitter le Label Social dont il a été l'artisan. En effet, l'esprit dans lequel avait été conçu le Label Social (la moralisation et la respectabilité de la profession) a été détourné par une fédération qui souhaite en faire un outil à son service.

Début 2015, le SYNAFAVIA a mis en place un **référentiel, SY/03-2015/V01**, bâti sur le Code du Travail et la Convention Collective. Ce référentiel apporte, tout comme le Label Social construit de la même manière, la même assurance aux donneurs d'ordres du **sérieux** et de la **qualité** de la société prestataire qui le détient. D'ores et déjà, la FNICGV (Fédération Nationale des Industries et du Commerce en Gros des Viandes) reconnaît le référentiel comme un **véritable outil de sécurisation des relations contractuelles**.

Lors de son AGO du 3 Juin 2015 les adhérents du SYNAFAVIA ont **réélu à l'unanimité pour un 2ème mandat Lionel LAURENT comme Président**.



*Lionel LAURENT, Président du SYNAFAVIA et membre du conseil d'administration de la FNICGV, et Gilles GAUTHIER, Président de la FNICGV lors du congrès national de la FNICGV à MARCQ-EN-BAROEUL.*

Le SYNAFAVIA a signé une convention de partenariat avec la FNICGV afin de **renforcer les liens entre donneurs d'ordres et prestataires**. Une commission SYNAFAVIA au sein de la FNICGV permettra aux prestataires et aux donneurs d'ordres d'aborder toutes les problématiques et de développer les synergies communes nécessaires à la consolidation de leurs relations contractuelles. La FNICGV a ouvert ses instances nationales en accordant un siège au conseil d'administration national au Président du SYNAFAVIA.

Plus d'infos : [www.synafavia.org](http://www.synafavia.org)

## Les races à viande en campagne

Entre le 24 août et le 14 septembre, les Races à Viande et INTERBEV ont relancé leur campagne annuelle de communication pour **faire valoir leur promesse de qualité gustative et de diversité des saveurs en rappelant la spécificité de l'élevage à la française**.

Les messages ont été diffusés en presse quotidienne régionale, avec 5 pleines pages couleur sur 47 titres sur tout le territoire. À chaque parution, ils ont été près de 18 millions de lecteurs à pouvoir découvrir la **diversité des races, la diversité des territoires de France, la diversité des traditions d'élevage et la diversité des goûts**.

La mécanique publicitaire de cette campagne a joué sur le paradoxe d'un texte qui paraissait contredire l'image, mais qui venait en fait renforcer l'attention et permettait

**Ceci n'est pas une vache.**



**Ceci n'est pas un boucher.**



de faire découvrir le contenu des messages avec humour et décalage.

La signature : « **Race à Viande, Plus on les connaît plus on les aime** », ponctuée l'ensemble des messages de la filière et incite les consommateurs à découvrir les produits et à les goûter.



Afin de permettre aux consommateurs de repérer facilement les viandes bovines issues des races spécialement élevées pour leur viande, les professionnels français ont créé la signature « **Race à Viande** », une **spécificité au sein de l'Europe**.

Source : [www.la-viande.fr](http://www.la-viande.fr)

# Quels métiers dans le Groupe P.E.A.C.E. ?

## Responsable Informatique Groupe



**Jean-Nicolas SCHMIT**

Fort d'une expérience de 20 années, aussi bien en service interne que chez un éditeur de logiciel, Jean-Nicolas a récemment intégré le Groupe suite au départ d'Arnaud SEEMANN.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

### • *Définition du poste :*

Au sein de l'équipe administrative, il est responsable de l'ensemble de l'outil informatique de l'entreprise. En charge du fonctionnement et de l'évolution du parc matériel et logiciel informatique, il met en oeuvre une politique en adéquation avec les besoins du Groupe. Le but étant de mettre à disposition des utilisateurs le maximum de données afin de faciliter leur travail.

### • *Activités principales :*

- Il gère les moyens informatiques, assure la surveillance des systèmes et du réseau, veille au bon fonctionnement du parc interne et des logiciels.
- Par l'achat ou la programmation, il assure la mise en place d'outils complémentaires pour faciliter les flux d'informations.
- Il coordonne l'ensemble des systèmes informatiques de l'entreprise : créer et mettre en application les différents systèmes informatiques, adapter en permanence les anciens systèmes aux nouveaux besoins de l'entreprise.
- Il est force de proposition quant à l'organisation du matériel et des logiciels afin de fournir une gestion cohérente et stratégique des connaissances de l'entreprise.
- Il supervise les fournisseurs pour la maintenance, gère les licences et le budget Service Informatique et Communications.

### • *Connaissances et Savoirs-faire :*

- Il a de bonnes connaissances et approches rapides de tous les métiers de l'informatique (administration, réseaux, communication, gestion, etc.).
- Des qualités relationnelles, un sens de l'écoute, une disponibilité, un sens pratique, une adaptabilité, un sens des responsabilités sont requis.
- Apte à travailler avec l'ensemble des services et du personnel, capacités d'initiative, de résistance au stress et capacité de formation des utilisateurs sur les outils informatiques achetés et/ou conçus en interne sont nécessaires.
- Il prend l'initiative de mettre en place des outils complémentaires afin de faciliter les flux d'informations.

# Sécurité & Santé au Travail

## Nuisances sonores, quels risques pour la santé des travailleurs ?

Focus sur le site COPVIAL à Holtzheim

67% des actifs français se disent **dérangés par le bruit sur leur lieu de travail**. Selon une autre étude menée en France, les expositions de longue durée (plus de 20h / semaine) à des niveaux élevés (plus de 85 dB) concernent 4,8% des salariés. Les secteurs les plus concernés sont l'industrie (le chiffre passe à 16,8%) et la construction (10,5%).



Votre environnement de travail est-il trop bruyant ?

- Vous devez élever la voix pour parler à un collègue situé à 1m ?
- Vos oreilles bourdonnent pendant ou à la fin de votre journée de travail ?
- De retour chez vous, après une journée de travail, vous devez augmenter le volume de votre radio ou de votre téléviseur ?
- Après plusieurs années de travail, vous avez des difficultés à entendre les conversations dans les lieux bruyants (cantine, restaurant... ) ?

**Si vous avez répondu oui à au moins une de ces questions, alors le bruit sur votre lieu de travail représente peut-être un risque pour votre santé.**



Sonodyn Cesatec

### COPVIAL : le choix des bouchons moulés

Sur le site de production COPVIAL à Holtzheim (Alsace), notre client a choisi de mettre en place une solution alliant efficacité avec un confort maximum : la **protection auditive moulée**, véritable solution sur mesure, adaptée à chaque travailleur.

Interrogés sur cette démarche, nous avons décidé d'intégrer les salariés TRADEVIA intervenant sur ce site à cette action de prévention du risque « bruit au travail ». Les collaborateurs concernés se sont donc vu proposer ce type de bouchons moulés, avec plusieurs étapes dans la démarche :

- Prise d'empreinte, afin d'adapter parfaitement la protection auditive à la morphologie de chacun (prise d'empreinte effectuée par un audioprothésiste).
- Fabrication des protections auditives selon les empreintes réalisées avec des matériaux hypoallergéniques (en version agroalimentaire : bouchons détectables).
- Mise en service des protections auditives, qui ont été livrées avec un étui et un kit de nettoyage.



Après quelques semaines d'utilisation, voici les premiers retours sur cette démarche de prévention, recueillis auprès des collaborateurs TRADEVIA nouvellement équipés :

- + - Un **grand confort** est immédiatement constaté lors du port de ces protections moulées sur mesure, surtout lors d'une utilisation prolongée (journée de travail complète).
- **Très bonne protection contre le bruit** : après une journée de travail, les collaborateurs interrogés ressentent moins de fatigue.
- **Facilité d'entretien et de nettoyage**.



- ! - Petite fragilité au niveau du cordon qui relie les 2 protections auditives.
- Quelques difficultés pour communiquer : c'est par exemple le cas du Responsable de Site, qui doit régulièrement donner les instructions de travail à son équipe. Une solution est en cours de test : un **filtre différent pour le Responsable de Site** afin de voir si la communication est meilleure (c'est un des avantages de cette solution : nous pouvons adapter les filtres afin d'affiner la protection auditive).

Voici donc les premiers éléments recueillis suite à la mise en place de cette démarche. Il sera également intéressant, dans un futur proche, d'échanger nos retours d'expérience avec ceux de notre client, la société COPVIAL, qui a déployé cette même mesure de prévention auprès de ses salariés.

# Sécurité & Santé au Travail



**Steve LAURENT**  
Directeur de TRADEVIA

9 AT sur le Groupe à fin septembre. Le premier sentiment qui ressort à la lecture de ces chiffres c'est bien sûr celui d'une mission réussie, mais plus encore, de la **fierté**.

En effet, soyez conscients que ce sont des résultats que nous envient beaucoup d'entreprises, tout du moins celles qui se sentent concernées par la sécurité et donc la protection de l'intégrité physique de leurs salariés. Mais ces résultats ne tombent pas

## Le mot SECURITE de la Direction Groupe

du ciel. Non, c'est le **fruit d'un long travail** qui dure depuis déjà plus de 15 ans.

L'aventure, si je puis m'exprimer ainsi, a démarré fin 1998 avec la prise de conscience de la Direction du Groupe qu'il y avait beaucoup trop d'accidents de travail (à l'époque on ne parlait pas encore des TMS et des MP). De plus, si certains AT étaient bénins, d'autres étaient d'une gravité jugée inacceptable par la Direction. La décision de **créer un poste de Responsable Qualité, Sécurité & Hygiène** était la seule réponse appropriée.

En février 1999 Cyril GRAFF intégrait le Groupe avec pour mission principale, une **baisse très significative des AT** dans le Groupe. Pour réussir une telle mission il faut 3 ingrédients indispensables qui sont dans l'ordre : une réelle volonté de la Direction, mettre à disposition les moyens

nécessaires à la réalisation de la mission et une implication totale de l'encadrement afin de convaincre les opérateurs du bien fondé de toutes ces nouvelles « contraintes ».

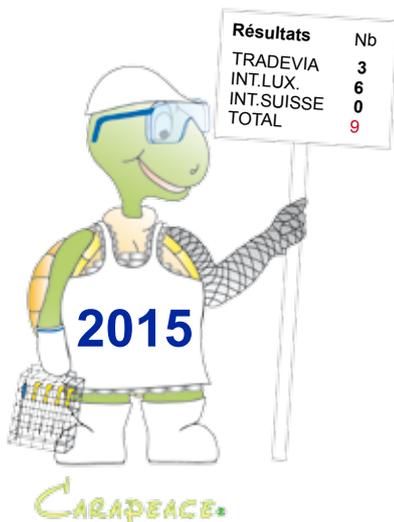
Tout ceci fût fait et les résultats furent rapides et impressionnants. **D'un taux, en 1999, de 42% de salariés ayant eu un AT dans l'année, c'est maintenant en moyenne, depuis déjà plusieurs années, 3 % des salariés qui ont un AT.**

Ceci est remarquable et j'en profite pour remercier toutes les salariés du Groupe, le département Sécurité pour la conduite de la politique sécurité, les CHSCT pour leur participation et implication, l'encadrement pour son implication au quotidien et tous les opérateurs pour le respect au quotidien des règles de sécurité. Soyez tous fiers de ces résultats dont vous êtes les acteurs à part entière, seul gage de cette réussite.

## Trimestre 3 - 2015 (au 30 septembre 2015)

### Commentaires par société

Le nombre d'accidents de travail déclarés sur l'ensemble du Groupe PEACE est de 9 à la fin du 3ème trimestre 2015, dont 3 accidents de trajet. **Ces résultats sont encourageants, et en légère baisse ces dernières semaines.** Poursuivons nos efforts en matière de Santé et Sécurité au Travail afin de terminer l'année en beauté, sans nouvel accident, avec des conditions de travail plus sûres !



TRADEVIA compte un total de 3 accidents de travail, dont 1 accident de trajet. Les 2 accidents de travail ont trouvé leur origine dans des **postures ou gestuelles inadaptées** : une douleur à l'épaule et une chute de plain pied. Nous vous demandons de porter une attention particulière, notamment lors de déplacements dans les ateliers de production, et les différentes gestuelles de travail.



INTERMEAT Services comptabilise 6 accidents de travail, dont 2 accidents de trajet. Nous retrouvons ici des lésions de types coupures et piqûres d'origines diverses : blessures par un tiers, blessures au dessus du gant de protection (à l'abattoir : utilisation du gant manchette). Rappelons la nécessité de **respecter les espaces de**

**travail entre collègues, et d'adopter une gestuelle adaptée** afin d'éviter les blessures par tiers, qui peuvent malheureusement toucher des zones non protégées par les EPI.



Le compteur AT de la société INTERMEAT Services Suisse reste vierge à ce jour, et nous félicitons les collaborateurs intervenant pour cette société de ces **excellents résultats**, poursuivez ainsi !

Nous sommes à votre écoute :

Cyril GRAFF: 00 352 691 272 630  
Marc PETRY: 00 33 6 80 46 96 06  
securite@groupe-peace.com

Merci de votre participation.

## Rachat de trimestres pour votre retraite : c'est possible et moins cher...

Vous êtes jeune et nouveau au sein de notre entreprise ou vous avez connu des périodes d'apprentissage ? Une circulaire fait le point sur la **diminution du coût de rachat de trimestres, ce rachat servant à compléter votre carrière et à améliorer ainsi votre retraite.**

La loi du 20 janvier 2014 garantissant l'avenir et la justice du système de retraites a ouvert la possibilité, pour **certaines catégories d'assurés**, de bénéficier d'une diminution du coût de rachat de trimestres.

Elle précise les conditions qui permettent aux jeunes actifs, aux assistants maternels et aux apprentis de bénéficier d'un Versement Pour La Retraite (VPLR) à taux réduit au titre :

- des **années d'études supérieures suivies en formation initiale**, à condition que la demande de versement soit faite au cours des 10 années suivant la fin des études,
- des **années incomplètes correspondant à des périodes d'apprentissage** couvertes par un contrat d'apprentissage conclu entre le 01/07/72 et le 31/12/13 inclus.



Le nombre de trimestres pouvant bénéficier du tarif réduit est **limité à 8** (4 au titre des études et 4 au titre des années incomplètes d'apprenti) sur 12 trimestres rachetables.

Le tarif d'un « trimestre années d'études » qui varie selon l'âge et le revenu, est réduit de **670€ par trimestre** lorsque l'assuré a choisi le taux seul, de 1 000€ par trimestre lorsque l'assuré a choisi le taux et la durée d'assurance.

Les « trimestres années incomplètes » à tarif réduit sont automatiquement pris en compte pour le taux et la durée d'assurance. Le coût d'un trimestre est calculé selon un barème spécifique fixé par arrêté ministériel.

Les demandes de VPLR à tarif réduit peuvent être déposées depuis le 11 janvier 2015.

### Futurs apprentis Bouchers Industriels chez TRADEVIA

Le métier de boucher peut être exercé par tous. Il est nécessaire de connaître la morphologie des animaux et la réglementation en matière d'hygiène alimentaire.

De plus en plus de postes restent vacants et nos besoins en personnels qualifiés augmentent. **TRADEVIA a donc choisi pour la rentrée de septembre 2015 de former nos Désosseurs et nos Pareurs de demain** afin de pouvoir répondre aux demandes de nos clients.

Les apprentis suivront un CAP Boucher sur 1 ou 2 années selon les connaissances et le rythme choisi avec le Responsable de Site et notre client qui acceptera d'accueillir des débutants. Mais également selon leur positionnement géographique afin

de trouver un centre de formation à proximité.

France Télévision a fait un reportage sur le métier en interviewant un apprenti boucher : « À 24 ans, Adrien fait un apprentissage en 1 an à l'école de la boucherie de Paris. Il y a encore 2 ans, il faisait des études de commerce. Quelques petits boulots plus tard, changement radical. Aujourd'hui, il apprend à éplucher et à découper la viande. «La boucherie, c'est un métier qui revient à la mode, c'est un métier qui est noble. Quand on sort de l'école, on a vraiment quelque chose entre les mains ».



Cela montre qu'il y a une véritable demande pour rallier notre filière et TRADEVIA tente le challenge d'attirer des jeunes.

Nous apprenons le décès de **Patrick ARTUS** qui avait travaillé pour TRADEVIA sur le site Elivia de Mirecourt.

Le comité de rédaction et la Direction Groupe adressent leurs plus sincères condoléances à sa famille.



# INTERMEAT

## Congés spéciaux au Luxembourg

La Caisse Nationale de Santé (CNS) a présenté mi-juillet son nouveau dépliant consacré aux congés spéciaux.

La plupart des salariés au Luxembourg, savent qu'en plus des 25 jours de **congés ordinaires**, il existe des **congés extraordinaires** pour un mariage, un décès, une naissance ou encore en cas de déménagement.

Mais, il existe aussi ce que l'on appelle des **congés spéciaux**, notamment, le congé pour raisons familiales et le congé d'accompagnement.

Pour expliquer en quoi consistent ces congés spéciaux, la CNS a publié mi-juillet un petit dépliant (en français/portugais et en allemand/anglais), qui informe sur les formalités à accomplir, la durée du congé ou encore les modalités de paiement.



### Accompagnement d'une personne en fin de vie

La CNS précise dans son dépliant, que le congé d'accompagnement permet au salarié l'**accompagnement d'un proche malade en phase terminale**.

La durée de ce congé ne peut pas dépasser 5 jours ouvrables (40 heures maximum) par personne en fin de vie et par an et peut être fractionné.

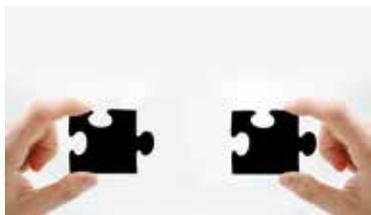
Source: [www.lesfrontaliers.lu](http://www.lesfrontaliers.lu)  
Image: [www.cns.lu](http://www.cns.lu)

### Raisons familiales

La CNS explique ainsi que le congé pour raisons familiales permet au salarié de **rester avec son enfant qui est malade**.

Le salarié a droit à maximum 2 jours auprès de son enfant par an (4 si l'enfant bénéficie d'une allocation spéciale d'enfant handicapé) et cette durée peut être prolongée en cas de maladie exceptionnellement grave.

## Programme : « Entreprises, partenaires pour l'emploi » au Luxembourg



Le Luxembourg lance un **programme emploi** afin d'augmenter le nombre de déclarations de postes vacants soit **diminuer le nombre de demandeurs d'emploi**.

C'est ainsi que l'ADEM et l'UEL souhaitent faciliter l'insertion professionnelle de demandeurs d'emploi en priorisant les jeunes, les plus âgés et ceux en inactivité depuis une longue durée.

L'ADEM souhaite créer des actions avec les entreprises luxembourgeoises qui en feraient la demande.

**INTERMEAT Services va ainsi se rapprocher de cet organisme afin de développer des formations ciblées et adaptées aux besoins de notre marché.**

Le but de ce programme est de concevoir des actions ayant une plus value pour les demandeurs d'emploi et les entreprises siégeant au Luxembourg. L'ADEM et l'UEL veulent établir des échanges pour analyser les besoins et évaluer les actions à mettre en place.

Le marché atypique de notre profession peut miser sur la formation et ce programme afin de **renforcer la technique et les connaissances de nos « futurs » bouchers**.



Pour toute question, contactez les RH : [anicolas@groupe-peace.com](mailto:anicolas@groupe-peace.com) ou 00 352 52 30 37

# Actions sociales

## Chèques Cad'hoc



Ça y est, la rentrée est passée et la fin d'année approche à grands pas ! Bientôt Noël, alors comme chaque année, le Père Noël du Groupe PEACE pense à vos enfants. Un chèque cadeau, d'une valeur de 50€ sera offert aux enfants de moins de 16 ans, dont l'un des parents travaille dans le Groupe depuis plus de 6 mois.

Pour savoir où dépenser vos chèques Cad'hoc : [www.cheque-cadhoc.com](http://www.cheque-cadhoc.com) ou contactez les services administratifs.



Et comme d'habitude, le Père Noël pense aussi aux parents : le comité d'Entreprise de la société TRADEVIA et la Direction du Groupe tiennent à offrir aux salariés présents depuis le 01/01/2015 un colis gastronomique de fin d'année. Vous pouvez d'ailleurs nous donner votre avis sur son contenu (sur celui de l'an passé ou sur ce que vous souhaiteriez trouver dans les prochains) : [www.groupe-peace.com/colis.html](http://www.groupe-peace.com/colis.html)

## Réunion des membres du CHSCT TRADEVIA



Le jeudi 25 juin s'est tenue la réunion des membres du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de la société TRADEVIA.

Les points suivants ont été détaillés : statistiques AT/MP, compte pénibilité-état des lieux, protections auditives, coupures par tiers, risque machine.

Les membres du CHSCT se réunissent 4 fois par an de manière ordinaire, afin d'aborder les différentes problématiques relatives à la Santé et la Sécurité au Travail.

## Réunion des Délégués du Personnel INTERMEAT Services



Le mercredi 23 septembre avait lieu une réunion des Délégués du Personnel INTERMEAT Services : la Délégation du Personnel a pour mission générale de sauvegarder et de défendre les intérêts du personnel salarié de l'établissement.

La Délégation du Personnel rend son avis et formule des propositions sur toute question ayant trait à l'amélioration des conditions de travail et d'emploi et de la situation sociale du personnel salarié de l'entreprise.

Les Délégués du Personnel INTERMEAT Services se réunissent de manière trimestrielle, en présence de la Direction qui informe la Délégation du Personnel, entre autres, de la vie de l'entreprise.

## Belle fin d'année chez CESATEC

Nous souhaitons dans la dernière SLV que Sidi Bel Abbes et Ouargla ne soient que le début d'une longue liste de tramways algériens équipés de nos feux. Eh bien la liste s'agrandit puisque les voies de tramway de Mostaganem vont elles-aussi être jalonnées de matériel CESATEC.



Une fin d'année chargée et encourageante, avec **3 tramways à livrer** (Cuenca, Ouargla et Mostaganem), en plus des autres affaires, et toujours **de nombreux projets dans les tiroirs**.



Gageons que l'année 2016 se poursuive sur la lancée de 2015 !

Retrouvez toute l'actualité CESATEC sur [www.cesatec.fr](http://www.cesatec.fr)

## Parc Auto

### Pneus hiver obligatoires



**Depuis le 1er Octobre 2012, les pneus hiver sont obligatoires au Grand-Duché du Luxembourg pour les véhicules, sous certaines conditions météorologiques.**

En effet, la conduite d'un véhicule sur la voie publique dans des conditions hivernales (verglas, neige tassée, neige fondante, plaque de glace ou givre) n'est autorisée qu'avec des pneus hiver.

Cette réglementation s'applique à tous les conducteurs sans distinction de pays d'immatriculation du véhicule qu'ils conduisent (frontaliers, transit).

Attention ! Le non respect de cette réglementation est sanctionné par une amende de **74€**.

Nous vous conseillons donc d'équiper votre véhicule au plus vite.

### RAPPEL

Il est impératif que chaque révision ou entretien effectué sur le véhicule figure sur le carnet d'entretien. Or, lors des états des lieux, nous avons remarqué que peu de carnets sont remplis.

C'est pourquoi nous vous demandons de présenter le livret au garage et de vérifier à réception que l'intervention y soit inscrite.

Pour toute question :

Mme CAMOES Christelle :  
( 00352 ) 52-30-37-29  
ou

[ccamoes@groupe-peace.com](mailto:ccamoes@groupe-peace.com)

## SMART TV : la télé connectée

Depuis quelques années déjà, les constructeurs de télévision proposent des modèles qu'ils nomment « SMART TV » ou « Télévision connectée ». Ce terme désigne simplement le fait que ces modèles peuvent être connectés sur votre propre réseau informatique local.

### Type de connexion

Ces téléviseurs nouvelle génération sont fournis avec un moyen de connexion au réseau. La majorité des modèles possèdent ainsi une connexion via un câble réseau (RJ 45). A contrario, les autres modèles utilisent une connexion sans fil (WIFI). Si vous disposez d'une prise réseau murale à proximité, privilégiez la connexion filaire pour un meilleur débit.

### Fonctionnalités

Si vous disposez d'un abonnement à Internet, votre télévision connectée vous permettra d'accéder :

- au **HbbTV (Hybrid Broadband Broadcast TV)**, nouveau standard européen dédié aux téléviseurs connectés et adopté par toutes les chaînes de télévision en France. Il permet d'**enrichir le flux traditionnel de contenus par des contenus interactifs**. Exemples : regarder une retransmission sportive sous d'autres angles ou sélectionner un autre court de tennis pendant un tournoi, accéder à la recette en liaison avec l'émission de cuisine, voire se l'envoyer par e-mail.

- à la **TVR ou télévision de rattrapage (Replay)** et à la **VOD (vidéo à la demande)** : vous connaissez sûrement ces fonctionnalités depuis votre box Internet. La télévision connectée permettra à terme de **ne plus changer d'équipement** pour vos séances de rattrapage.

- aux **services « Internet »** (Youtube, Dailymotion, Skype, etc.) : les téléspectateurs ont pris l'habitude de **regarder à plusieurs des programmes amusants ou musicaux** avec YouTube ou Dailymotion. La généralisation de fournisseurs de vidéos HD type VEVO tend à améliorer le confort de visionnage de ce type de contenus. Skype est une application appréciée par les utilisateurs de télévision connectée.



Ce logiciel acquiert une nouvelle dimension grâce à la taille de l'écran, qui permet divers usages collectifs : réunions de familles à distance, de groupes d'amis, visioconférences professionnelles. La **webcam**, placée au-dessus de l'écran est maintenant **livrée avec les téléviseurs** haut de gamme. Elle sera bientôt intégrée aux téléviseurs.

- aux **services multimédia** déjà proposés par les box Internet et par les téléviseurs disposant d'une connexion USB. L'avantage d'une SMART TV est l'**utilisation d'emplacements de stockage beaucoup plus conséquents** tels que les disques durs réseaux, les serveurs NAS ou bien tout ordinateur partageant son contenu multimédia. Ainsi, les possibilités de lire des morceaux de musique, des vidéos et films et de visionner des photos deviennent infinies. **Couplée avec un dispositif audio de qualité, votre télévision devient**

**le parfait centre multimédia de votre famille.**

Bien que beaucoup d'avantages de la télévision connectée soient disponibles par le biais de votre box Internet, les possibilités futures laissent entrevoir une utilisation plus ludique et plus complète de la télé.

### Astuces :

#### les raccourcis clavier



Un raccourci clavier est une combinaison de touches permettant d'ouvrir un programme ou d'activer des fonctions. La plupart des raccourcis clavier nécessitent de garder 1 ou 2 touches appuyées simultanément avant d'en frapper une autre.

Pour Windows, Microsoft a inventé la touche « magique » 

•  + **TAB** : Vous permet d'afficher les fenêtres ouvertes sous forme d'un carrousel 3D et d'y sélectionner celle souhaitée.

•  + **D** : Vous permet de revenir instantanément sur le bureau et de réduire toutes les fenêtres ouvertes.

## Heureux événements



### ■ Carnet rose

- Kajetan POTOZNY est né le 3 juin 2015,
- Sacha WUNDERLICH est né le 11 juillet 2015,
- Thibault BRUNEAU est né le 13 juillet 2015,
- Rayan LEFORT est né le 1er août 2015.

Bienvenue aux bébés et toutes nos félicitations aux heureux parents !



### ■ Carnet blanc

- Aurore CHANDELIER et Quentin LESUR se sont dit «oui» le 6 juin 2015,
- Christelle WOBEDO et Mickaël CAMOES se sont unis le 25 juillet 2015.

Tous nos voeux de bonheur aux jeunes mariés !



Partagez vos heureux événements en envoyant vos faire-parts (naissance ou mariage) pour la prochaine lettre Sur Le Vif :

[redaction-slv@groupe-peace.com](mailto:redaction-slv@groupe-peace.com)

## Site de Production



### Notre équipe :



### Notre client :



(Limoges - France)



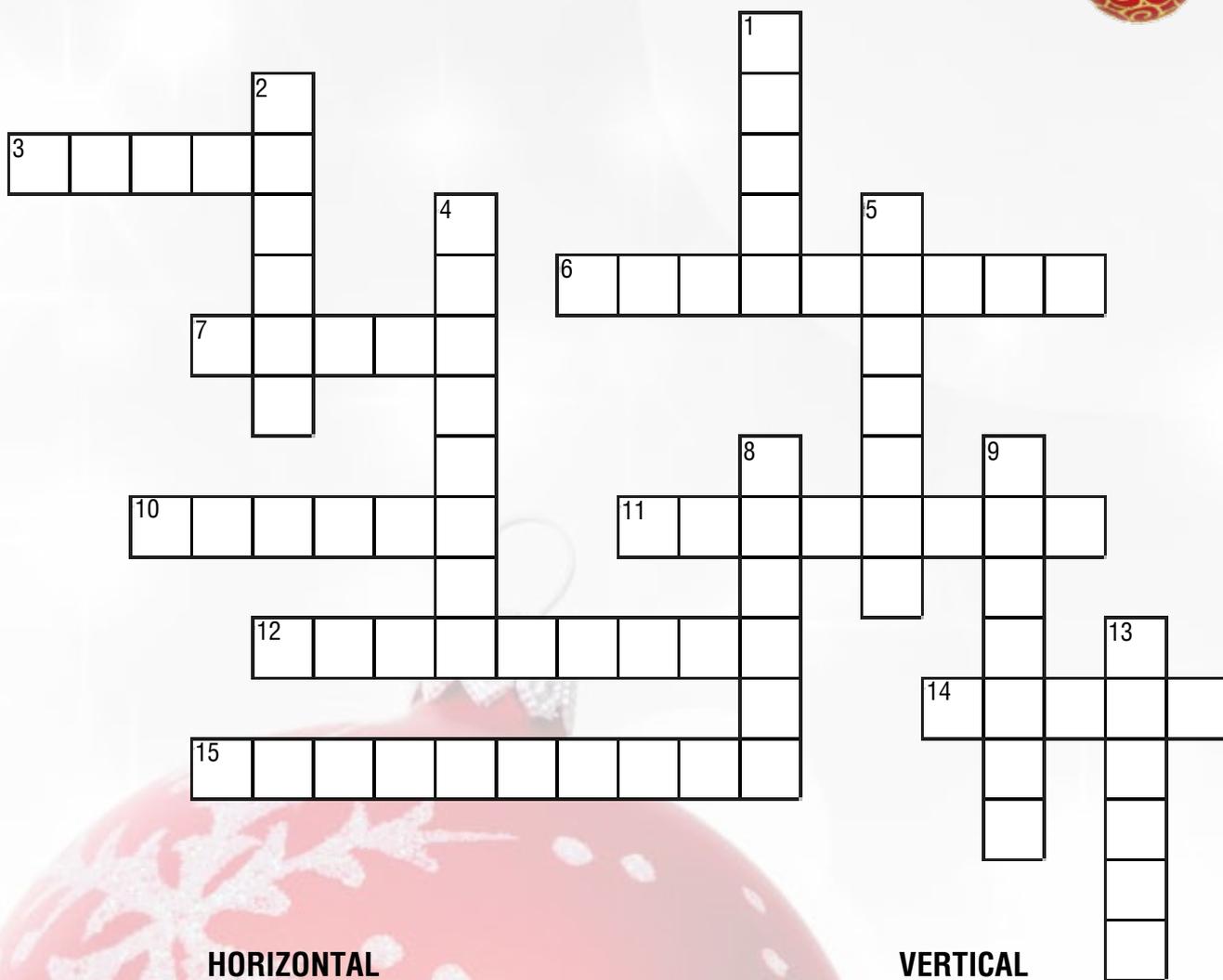
Chef d'équipe : Gilles KREUZ

Effectif moyen : 2 personnes

Type de production : découpe et désossage porc

Volume hebdomadaire : 350 porcs

## Mots croisés de Noël



### HORIZONTAL

3. Au chocolat ou glacée, on l'aime de mille façons
6. 24 décembre
7. Manteau blanc
10. Volaille star de la table
11. Il transporte les cadeaux
12. Le roi de la fête
14. Il se pare de ses plus beaux atours
15. Elles décorent le sapin

### VERTICAL

1. Sac à dos du Père-Noël
2. Fidèles compagnons du Père-Noël
4. C'est par là qu'il arrive
5. Ils tombent du ciel
8. Biscuits secs traditionnels
9. Ils sont attendus des petits comme des grands
13. L'heure des cadeaux !



**Sur Le Vif vous souhaite de  
bonnes fêtes!**